

LES TREIZE ARCHES

Scène conventionnée de Brive

Les Treize Arches, Scène conventionnée - Brive La Gaillarde Recrute Un(e) régisseur(euse) Son

Description de l'entreprise :

Les Treize Arches, Scène Conventionnée de Brive la Gaillarde est un Etablissement Public de Coopération Culturelle en cours d'évolution dans le cadre d'un rapprochement avec l'association les Sept Collines, Scène Conventionnée de Tulle. Le futur établissement public développera son activité sur les théâtres de Brive, de Tulle et dans les territoires. Il bénéficiera du label Scène Nationale.

Missions :

Sous la responsabilité du directeur technique et par délégation du régisseur général, il (elle) devra :

- assurer l'étude et le suivi des fiches techniques des spectacles programmés.
- assurer les suivis des phases de montage, exploitation et démontage des spectacles programmés ou autre manifestation publique- au théâtre ou hors les murs.
- assurer les régies son en accueil ou en création.
- assurer la mise en œuvre, des réglages et de la manipulation des appareils électroacoustiques et des réseaux audio.
- organiser et diriger le travail des techniciens de sonorisation lors de renfort de personnel.
- assurer le bon fonctionnement du parc de sonorisation, de son espace de stockage et planifier sa maintenance.
- participer aux commandes de matériel, à la rédaction et au suivi des documents réglementaires.
- participer à la mise en œuvre du respect du code du travail et de la sécurité incendie des ERP au sein de l'entreprise.

Description du profil recherché :

- Maîtrise de la chaîne de sonorisation.
- Connaissance des consoles et réseaux numériques.
- Apte au travail en hauteur et sur nacelle (caces 3A conseillé).
- Connaissance des outils informatiques.
- Connaissances des règles de sécurité incendie (SSIAP1 apprécié).
- Pratique élémentaire d'un logiciel DAO.
- Aisance dans la gestion des relations d'équipe et aptitude à l'encadrement.
- Pratique de l'anglais technique, Permis B exigé.

Le (a) régisseur(euse) son pourra être amené(e) à se déplacer, notamment dans le cadre de la programmation hors les murs.

Date de prise de fonction : 15 janvier 2018

Date limite de candidature : 27 novembre 2017

Conditions :

- Contrat en CDI à temps complet.
- Rémunération : groupe 6 de la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles et selon expérience.
- Annualisation du temps de travail, horaires flexibles.

Merci d'adresser un dossier de candidature complet (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante :
administration@lestreizearches.com.